



## **Violente agression d'un professeur : des faits d'une gravité extrême qui imposent des réponses immédiates**

Le mardi 20 mai 2025, lors d'un cours d'EPS qui se déroulait dans des installations extérieures à la cité scolaire Jeanne d'Arc, un élève de 3<sup>e</sup> récemment arrivé au collège, après une exclusion d'un autre établissement, a agressé violemment plusieurs camarades, avant de frapper un professeur d'EPS au visage à plusieurs reprises, provoquant une fracture du nez et plusieurs jours d'ITT.

La violence ne s'est pas arrêtée là : le même élève a également proféré des insultes et menaces de mort à l'encontre de personnels (AED, direction, enseignant•es), avant de s'en prendre une nouvelle fois au professeur agressé qui quittait l'établissement, en le jetant à terre et en s'acharnant sur son vélo. L'intervention de plusieurs AED, du principal et de la police a mis fin à cette escalade.

### **Une communauté éducative en état de choc**

Cet acte d'une brutalité inouïe, a profondément choqué les personnels et les élèves. Mais il s'inscrit aussi dans un climat plus large et préoccupant : celui d'un désengagement de l'institution en matière de prévention et d'accompagnement. Ce qui s'est produit à Jeanne d'Arc aurait sûrement pu être évité si les personnels avaient eu les moyens humains et médico-sociaux pour assurer un suivi digne de ce nom.

L'assassinat récent de Mélanie à Nogent, poignardée par un collégien, a sidéré la communauté éducative tout entière. La jeunesse est en souffrance psychique profonde : selon l'Inserm, près de 40 % des adolescent•es présentent des signes de troubles mentaux, et les signalements pour comportements violents augmentent chaque année. Pourtant, au collège Jeanne d'Arc, comme dans tant d'autres établissements, les personnels se sentent bien seuls face à ces situations.

Le manque d'adultes formés, de personnels de vie scolaire, de professionnels de santé, fragilise l'ensemble de la chaîne éducative.

### **Nous, organisations syndicales représentatives des personnels, exigeons des mesures concrètes et immédiates :**

- L'attribution de postes supplémentaires d'AED pour permettre un encadrement renforcé, une présence adulte accrue, et une meilleure anticipation des tensions ;
- L'attribution de moyens supplémentaires infirmier•es scolaires, assistantes sociales et psychologues scolaires, pour répondre à l'urgence sanitaire et psychologique que traverse une partie de la jeunesse ;
- L'attribution immédiate d'un personnel de renfort pour les déplacements et les séances de sport au COSEC ainsi que les déplacements au conservatoire.
- Des moyens spécifiques pour un suivi renforcé des élèves accueillis sur l'établissement suite à un conseil de discipline, notamment après des actes de violence.
- L'ouverture d'une enquête par la FSSSCT départementale, afin d'analyser de manière indépendante les causes organisationnelles, systémiques et institutionnelles.

**À Jeanne d'Arc comme ailleurs, il est urgent d'agir.**

**Vendredi 20 juin : journée de grève pour un collège mort !**

**Rassemblement à 10h30 devant le rectorat de Clermont-Ferrand**

**Soyons nombreuses et nombreux !**